

PARTIE 3 – EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000 et les ZNIEFF

(Pièce jointe n°13 CERFA 15679*02)

1. Zones Natura 2000

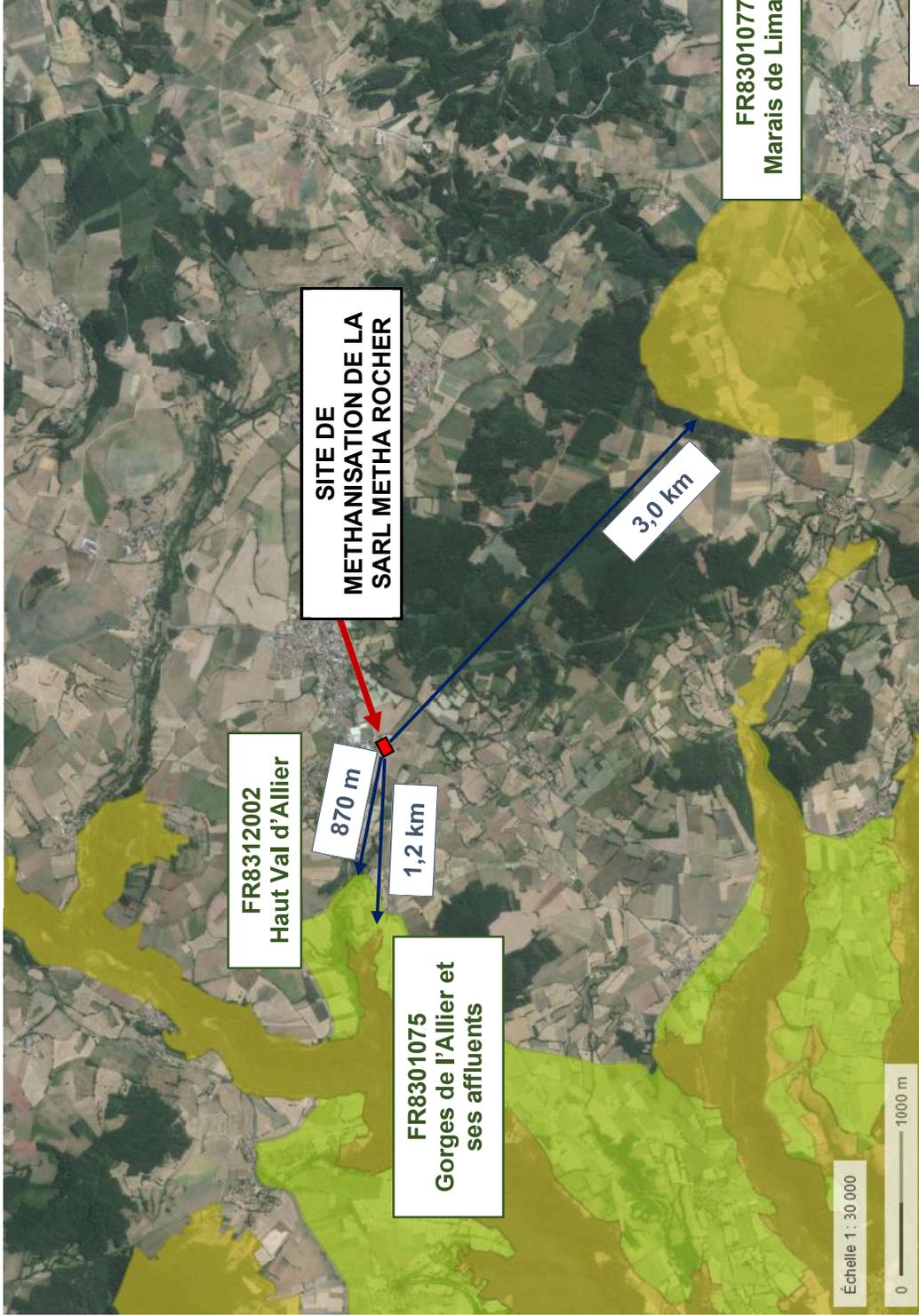
Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne. Il assure le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces faunistiques et floristiques sauvages d'intérêt communautaire. Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des Directives Oiseaux et Habitats, respectivement de 1979 et 1992.

Les trois sites classés Natura 2000 les plus proches de l'installation de la SARL METHA ROCHER sont présentés ci-dessous :

- FR8312002 – Haut Val d'Allier - A (ZPS)
Site de la directive "Oiseaux" - Zone de Protection Spéciale (ZPS)
Distance de 870 m à l'Ouest du site de méthanisation
- FR8301075 – Gorges de l'Allier et affluents - B (pSIC/SIC/ZSC)
Site de la directive "Habitats, Faune, Flore" - Zone Spéciale de Conservation
Distance 1,2 km à l'Ouest du site de méthanisation
- FR8301077 – Marais de Limagne - B (pSIC/SIC/ZSC)
Site de la directive "Habitats, Faune, Flore" - Zone Spéciale de Conservation
Distance 3,0 km au Sud-Est du site de méthanisation

Cf. cartographie en page suivante.

On notera que le site de méthanisation est également situé à 4,5 km au Sud du périmètre du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez



Cartographie des zones Natura 2000 à proximité de l'unité.
Source : Géoportail

- FR8312002 – Haut Val d'Allier - A (ZPS)
Site de la directive "Oiseaux" - Zone de Protection Spéciale (ZPS)
Distance de 870 m à l'Ouest du site de méthanisation

Caractère général du site :

Classes d'habitats	Couverture
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	37%
Forêts caducifoliées	15%
Forêts mixtes	15%
Forêts de résineux	15%
Pelouses sèches, Steppes	10%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%

Autres caractéristiques du site :

Forêts et fourrés alluviaux
Intérêts paysager, géologique, archéologique

Qualité et importance :

Gorges profondes aux versants abruptes avec des milieux rocheux abondants sous forme de corniches, falaises et éboulis.

On y trouve des pelouses, des landes, des formations arbustives thermophiles. Sur les plateaux des zones cultivées (bocage) alternent avec des vallées plus ou moins encaissées affluentes de la rivière Allier.

Il s'agit d'un site où l'avifaune est très diversifiée, les rapaces notamment y atteignent des densités très élevées.

Certaines espèces ont pu également être notées occasionnellement dans le site : *Sylvia undata* et *Neophron percnopterus* (espèces de l'annexe 1), de même que *Sylvia hortensis* dont la nidification occasionnelle est suspectée.

Vulnérabilité :

Tourisme et sports de pleine nature fragilisent les oiseaux rupestres.

Modification de l'agriculture (déprise, drainage, irrigation plus ponctuellement...).

Sylviculture (limitation de création de pistes forestières et concertation élargie à ce sujet, risque ponctuel de perte de diversité de boisements et d'habitats...)

Source : INPN

- FR8301075 – Gorges de l'Allier et affluents - B (pSIC/SIC/ZSC)
Site de la directive "Habitats, Faune, Flore" - Zone Spéciale de Conservation
Distance 1,2 km à l'Ouest du site de méthanisation

Caractère général du site :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts mixtes	31%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25%
Forêts caducifoliées	14%
Forêts de résineux	13%
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	8%
Pelouses sèches, Steppes	3%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%

Autres caractéristiques du site :

Grand intérêt paysager, nombreuses falaises et plusieurs dizaines de kilomètres de gorges. Site exceptionnel pour l'Auvergne et pour le Massif central.

Qualité et importance :

Ce site est soumis aux influences thermophiles dans sa partie "gorges de l'Allier" et montagnardes sur sa partie "Margeride" et Devès. De nombreuses espèces végétales à statut sont présentes sur les vastes zones de substrat rocheux présentes au sein des gorges de l'Allier. La très grande diversité de milieux accueille 24 espèces animales ou végétales de l'annexe II dont certaines très rares comme *Margaritifera margaritifera* ou *Mannia triandra*. 21 habitats naturels sont identifiés. L'avifaune y est remarquable.

Vulnérabilité :

Diverses activités de loisir dont sports d'eau vive et randonnée.

La gestion agricole et la gestion sylvicole sont globalement extensives du fait du relief et des sols.

Source : INPN

- FR8301077 – Marais de Limagne - B (pSIC/SIC/ZSC)
Site de la directive "Habitats, Faune, Flore" - Zone Spéciale de Conservation
Distance 3,0 km au Sud-Est du site de méthanisation

Caractère général du site :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts mixtes	43%
Prairies améliorées	40%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11%
Autres terres arables	6%

Autres caractéristiques du site :

Caractéristiques géologiques :

Le marais de Limagne est une tourbière installée dans un cratère d'explosion (Maar) qui s'est développé dans les formations volcaniques du plateau du Devès, au niveau de la région géologique du Velay, au Sud-Est du Massif Central. Les coulées basaltiques recoupées par le cratère phréato-magmatique forment de petites falaises et présentent une pente de moins de 5% vers l'Est. Leur âge présumé est attribué au Villafranchien (entre les ères tertiaire et quaternaire). La mise en place du cratère achève la phase volcanique et les bordures des 2 maars ont été érodées et drainées par des ruisseaux. La dépression des 2 maars du marais a été comblée par des sédiments et a permis le développement d'une tourbière encore active.

8 éléments géologiques différents dans les environs du Marais de Limagne.

Le substratum de la région est constitué par des formations cristallines de gneiss et de granite.

Plateau d'origine volcanique avec plusieurs produits d'altération :

Les sédiments sur toute la surface du Marais de Limagne.

Le socle sur la partie Nord-Est du marais.

Les coulées basaltiques.

Les cônes stromboliens encadrant le Marais de Limagne.

2 maars remplis de tourbes au niveau du Marais de Limagne, 1 maar à environ 3km au Sud-Ouest (Beyssac) et 2 maars à environ 2km à l'Ouest (Lespitalet).

Les brèches palagonitisées à l'Est du Marais.

Les éboulis et colluvions de pente sur les pentes du cratère en périphérie du maar.

Hydrologie et hydrogéologie :

Pluviométrie : 800 mm/an en moyenne sur le site.

1 marais.

83% des apports d'eau sur le marais proviennent de la pluviométrie tombant sur le bassin versant de Limagne et 17% des apports proviennent du bassin versant de la Doux.

1 exutoire superficiel du marais à l'origine du ruisseau de l'Ance alimenté par 44% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant de Limagne. Ce ruisseau est principalement alimenté par l'eau de pluie chutant sur la surface du maar.

2 exutoires souterrains situés autour et à l'extérieur du Marais, alimentés par 56% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant : infiltration et circulation des eaux en profondeur.

Qualité et importance :

Sur ce site, les habitats d'intérêt communautaire sont au nombre de 10 (dont 2 sont prioritaires) et occupent 20.06% (40.21 ha) de la surface totale du site Natura 2000. Cette surface considérable montre l'intérêt du site au titre de la Directive Habitat. Ces habitats forment un tout fonctionnel indissociable.

Les deux habitats tourbeux occupent plus de 10% du site et rassemblent la plupart des espèces d'intérêt patrimonial. Ce sont ces deux habitats qui ont justifié la désignation du site en Natura 2000. Ils sont en bon état de conservation contrairement à tous les autres complexes tourbeux de Haute-Loire. Ils représentent donc l'enjeu principal de ce site.

On retrouve 10 espèces végétales d'intérêt patrimonial sur le site. Huit espèces végétales protégées ont été recensées au sein de l'habitat tourbeux et une espèce se trouve à la fois sur l'habitat tourbeux et le bassin versant. Globalement, les populations de 6 espèces protégées du marais étaient en bon état de conservation en 2006.

Plusieurs espèces faunistiques d'intérêt patrimonial ont été remarquées sur le site, notamment des oiseaux, des amphibiens et des reptiles. Ils sont désignés comme importants car ils font l'objet d'une protection nationale.

Vulnérabilité :

Milieu tourbeux :

Menace d'assèchement sous l'effet de différents facteurs combinés : abaissement de l'exutoire, changement climatique...

Eutrophisation liée à l'intensification des pratiques agricoles.

Ensemble des prairies de fauche :

Agriculture intensive (sur-fertilisation, phytosanitaire...)

Fauche précoce

Pelouses calcicoles :

Boisement

Abandon du pâturage

Intensification des activités humaines (pâturage intensif, plantations, reconversion en culture...)

Mégaphorbiaies :

Boisement

Eutrophisation

Fermeture du milieu

Hêtraie à Aspérule odorante :

Exploitation forestière brutale (coupe rase..)

Source : INPN

Incidences dues au fonctionnement de l'unité :

Compte tenu de la distance entre l'unité de méthanisation et les zones citées ci-dessus, l'unité de méthanisation n'a pas d'impact direct sur ces sites.

Moyens mis en œuvre

Afin de ne pas porter atteinte à l'environnement, des investissements seront ou ont déjà été effectués par les porteurs de projet :

- Création d'un merlon et d'un mur autour du site pour constituer une capacité de rétention permettant de contenir une éventuelle pollution liée à une rupture de fosse.
- Set de détection de fuite sous les fosses de digestion
- Récupération des jus : tous les jus potentiellement générés sur le site sont canalisés vers le process.

Mesures retenues pour réduire ou compenser les effets des épandages liés au projet sur le milieu :

Les mesures suivantes sont d'ores et déjà adoptées pour éviter les effets négatifs des épandages de digestats sur le milieu naturel :

- Sur les prairies humides, une fertilisation modérée (voire nulle) et une fauche tardive seront privilégiées afin de préserver ce type de milieu. En règle générale, un régime mixte fauche / pâturage est mis en place, ce qui assure la diversité floristique la plus élevée.
- Les éléments « refuges » pour les oiseaux ou la petite faune seront conservés (arbuste, bosquet, haies). En effet, les opérations d'épandage ne nécessitent pas de défrichage.
- Enfin, les épandages de digestat seront réalisés dans le respect du code des bonnes pratiques agricoles. Les distances réglementaires vis-à-vis des cours d'eau seront respectées. Dans tous les cas, les épandages de digestats n'auront pas lieu à moins de 35m de plans d'eau, et à moins de 200m de zones de baignade.

2. ZNIEFF

Le site de méthanisation est situé dans l'emprise d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) :

- La ZNIEFF de type 2 n° 830007466 - DEVES
Distance 0 km du site de méthanisation

Une autre ZNIEFF est située à proximité du site de méthanisation de la SARL METHA ROCHER :

- La ZNIEFF de type 1 n° 830016079 – Vallée de la Fioule
Distance 960 m à l'Est du site de méthanisation

Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, le site de méthanisation de la SARL METHA ROCHER n'a pas d'impact, ou du moins prend toutes les mesures nécessaires pour éviter d'impacter les ZNIEFF situées à proximité du projet, et en particulier la ZNIEFF dans laquelle a été construite l'unité de méthanisation.